



ABP SYNDIC
Madame GUISLAIN
7, rond-point Pasteur
91330 YERRES

N/Réf : AU/CONT/SB/SC/2023.009811 - Lettre en Recommandé avec A.R.

N° Dossier : 369095

Dossier suivi par : Sophie CHAMBRAS, Secrétaire du Service Contrôles

Objet : Mise en conformité des installations d'assainissement des parties communes
2, allée des Platanes BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Madame,

Le contrôle, effectué en parties communes à l'adresse citée en objet, par des agents de la Société, le 9 mars 2023, a mis en évidence les anomalies eaux usées suivantes :

- **rejet du siphon de sol du local ordures ménagères N° 1 (rez-de-chaussée) dans le branchement des eaux pluviales,**
- **rejet du siphon de sol du local ordures ménagères N° 2 (rez-de-chaussée) obstrué,**
- **rejet du siphon de sol du local vélo (rez-de-chaussée) obstrué.**

De plus, je vous précise que, conformément à l'article 44 du Règlement Sanitaire Départemental et à l'article 11.3 du règlement d'assainissement collectif du SyAGE, il est recommandé de prémunir le bâtiment des reflux d'eaux usées provenant du réseau public en cas de mise en charge de celui-ci. Dans le cas où des installations situées à un niveau inférieur à celui de la chaussée existent, la pose d'un dispositif anti-reflux devient obligatoire.

Si vous souhaitez des conseils techniques concernant la mise en conformité des installations, je vous invite à prendre contact avec Madame CHAMBRAS (01.69.83.72.18), secrétaire du service Contrôles, qui pourra vous proposer un rendez-vous téléphonique ou sur site.

Les travaux correctifs que vous effectuerez devront impérativement faire l'objet d'un contrôle. A cet effet, vous devrez contacter la personne citée précédemment pour convenir d'un rendez-vous et fournir les pièces justificatives suivantes des travaux eaux pluviales réalisés :

- fiche descriptive et plan du système mis en œuvre,
- photographies avant rebouchage des tranchées,
- note de calcul avec test de perméabilité du sol si le dimensionnement du dispositif est inférieur aux préconisations indiquées.

Le terrain est situé sur un sous-sol argileux avec un aléa **fort** qui peut être à l'origine de sinistres lorsque s'alternent des périodes humides et de sécheresses. Le site <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-risque-lie-au-phenomene-retrait-gonflement-des-a3768.html> préconise des mesures générales à envisager et rappelle qu'une étude géotechnique préalable, intégrant notamment la gestion des eaux pluviales, est fortement conseillée. La cartographie de l'aléa retrait-gonflement des argiles est disponible sur le site Géorisques <https://www.georisques.gouv.fr/>.

Par ailleurs, conformément à la loi du 22 août 2021, dite « Loi climat », au-delà du délai mentionné ci-dessus, si les travaux n'ont pas été réalisés, une pénalité vous sera appliquée chaque année jusqu'à complète mise en conformité. Son montant sera équivalent à la redevance d'assainissement majorée de 400%, conformément à l'article 24 du règlement du service public de l'assainissement collectif du Syndicat*. Toutefois, cette sanction ne sera pas appliquée si vous réalisez les travaux dans les 12 mois à compter du présent courrier.

Enfin, je vous rappelle que conformément à l'article 5 du règlement d'assainissement collectif du SyAGE, il est interdit de rejeter tous déchets solides divers, tels que les lingettes et protections périodiques comme expliqué dans la plaquette ci-jointe.

Les services techniques du Syndicat sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président



Romain COLAS



Pour le Président
Par délégation
Eric CHALAUX
Directeur Général Adjoint
Chargé des Services Techniques

PJ : 2 (plaquette « Votre installation d'assainissement doit être mise en conformité » + plaquette lingettes)



ENQUETE DE CONFORMITE D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du contrôle des parties communes d'une
copropriété

Nom :	CABINET ABP
Commune :	BOUSSY SAINT ANTOINE
Adresse :	2 ALLEE DES PLATANES
Date de l'enquête :	09/03/2023

RAPPORT DE L'ENQUETE DE CONFORMITE D'ASSAINISSEMENT

SNAVEB

608 rue du Maréchal Juin - BP 563 - ZI Vaux le Pénil
77006 MELUN Cedex
Tél : 01 64 79 53 66

Adresse du bien :

2 ALLEE DES PLATANES
91800 BOUSSY SAINT ANTOINE
Parcelle n° AE 0186

Numéro dossier : 369095
Date de l'enquête : 09/03/2023
Date d'édition du rapport : 28/06/2023
N° de commande : OU 230087

Adresse du branchement :

2 ALLEE DES PLATANES
91800 BOUSSY SAINT ANTOINE

Type de bien : Copropriété verticale
Année de construction : Avant 2013
Motif de l'intervention : Contrôle des parties communes d'une copropriété

Nom du propriétaire : CABINET ABP
Adresse du propriétaire : 7 ROND POINT PASTEUR
91330 YERRES

Météo le jour de l'enquête : Temps clair

Nom de l'occupant :

Résultat de l'enquête de conformité :

NON-CONFORME

Caractéristiques générales du réseau en domaine public :

Nature du réseau	Propriétaire Réseau	Présence raccordement	Type de raccordement
EU	SyAGE	OUI	Regard de visite /section courante
EP	SyAGE	OUI	Regard de visite

Observations :

Descriptif des dispositifs de gestion d'eaux pluviales :

Type de dispositif	Localisation	Diamètre (m)	Profondeur (m)	Niveau d'eau (m)	Hauteur du trop plein (m)

Existence d'un dispositif anti-reflux : EU EP NON

Présence d'un sous-sol : OUI NON

Réutilisation d'eaux pluviales ou d'eaux de nappe dans le circuit d'eau potable : OUI NON

Observations :

Anomalies :

Les siphons de sol d'eaux usées du local-vélos et du local ordures-ménagères 2 sont obstrués.

Le siphon de sol d'eaux usées du local ordures-ménagères 1 est raccordé au réseau public d'eaux pluviales.

Kader ABDELLI
Responsable d'exploitation

Le présent rapport est établi le jour de la visite, d'après les réseaux et ouvrages déclarés par les propriétaires de l'installation ou son représentant, et accessibles visuellement par les agents. La présence d'équipements supplémentaires non visibles ou non déclarés modifierait la conclusion du présent rapport dégageant SNAVEB de toute responsabilité.

PHOTOS ET OBSERVATIONS



Photo 1
Avant du bâtiment.



Photo 2
Arrière du bâtiment.



Photo 3
Le siphon de sol d'eaux usées du local vélos est obstrué.

PHOTOS ET OBSERVATIONS



Photo 4

Le siphon de sol d'eaux usées du local ordures-ménagères 1 est raccordé au réseau public d'eaux pluviales.



Photo 5

Le siphon de sol d'eaux usées du local ordures-ménagères 2 est obstrué.





Ile-de-France

Recensement des appareils sanitaires contrôlés

Adresse : ALLÉE DES PLATANES BOUSSY ST ANTOINE

Date : 07/02/2023

Pièces (Autres pièces à préciser)	Localisation (étage, jardin, cour, habitation)	APPAREILS SANITAIRES CONTRÔLÉS :							V (Testé en visuel)	TF (Test à la fumée)					
		WC	Lavabo	Évier	Lave-linge	Lave-vaisselle	Douche	Baignoire			Grille de sol	Siphon de sol	Robinet ou Fontaine	R (Relié à un autre appareil testé)	Gouttières
Toilettes															
Salle de Bains															
Salle d'eau															
Cuisine															
Buanderie															
Garage															
Sous-sol (hors pièce identifiée)															
Murs extérieurs (bât principal)															
Jardin ou cour															
Annexe															
LOCAL VO 1															
LOCAL VO 2															
LOCAL VELO															

Ouvrages d'infiltration ou de captage :

Nombre de regards de visite visibles en domaine privé :

eaux usées	0
eaux pluviales	0
mixte	0

Nom et signature des enquêteurs :

A. MAZERAND

Partie réservée à l'occupant, le propriétaire ou son représentant :

Je, soussigné M. Bergout Clément

la Société ASP

occupant/propriétaire/ou représentant M. propriétaire des lieux, certifie que tous les appareils sanitaires existants à cette adresse ont été présentés aux agents enquêteurs et figurent dans cet état des lieux.

- Existence d'un assainissement autonome en fonctionnement : OUI NON NON CONNU
- Existence d'un dispositif anti-reflux eaux usées : OUI NON NON CONNU
- Existence d'un dispositif anti-reflux eaux pluviales : OUI NON NON CONNU
- Existence d'une piscine : OUI NON => Avec rejet : OUI NON NON CONNU

Horaires d'arrivée : 13H30
 Horaire de départ : 15H45

Date :

10/03/2023

Signature :

(Cocher la case concernée)

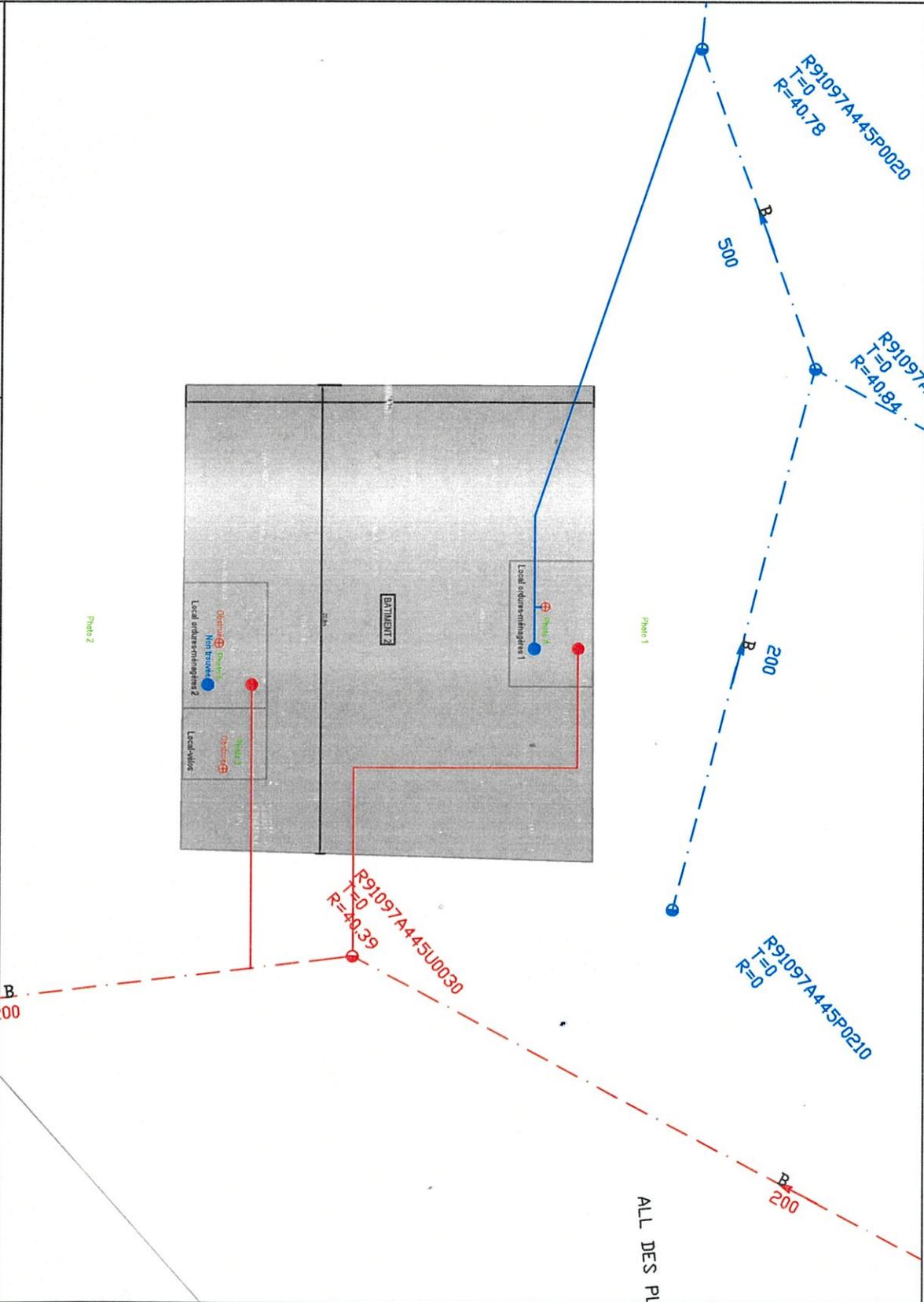


SCHEMA DE L'EXISTANT

Ce document est un schéma de principe transmis à titre indicatif, une vérification préalablement aux travaux est nécessaire afin de localiser au mieux les canalisations ou appareils concernés par les anomalies

Relatif aux Eaux Usées

Relatif aux Eaux Pluviales



RESEAUX PUBLICS

- Réseau EU Canal SAGE
- Réseau EP Canal SAGE
- Réseau EP eu
- Val de Marnes
- Réseau EU du
- Val de Marnes
- Réseau EU du SARP
- Réseau EU du SIVOA

OUVRAGES PRIVES

- COLONNE
- BOITE DE BRANCHEMENT
- REGARD
- ⊕ SIPHON
- ▽ POMPES DE RELEVANCE
- ▽ CLAPET ANTI-RETOUR
- GRILLE
- REGARD A STAGNATION
- BOITE DE BRANCHEMENT A STAGNATION
- SEPARATEUR A HYDROCUMULE
- GOUTTIERE
- PUTS D'INFLUATION
- REJET ENTERRÉ
- REJET SURFACE
- ORNAIN
- CIME EP
- BOITE DE BRANCHEMENT MATE
- REGARD MATE
- BAC DEGRASSANT
- FOSSE SÉPAREUSE
- FOSSE TOUSSES EAUX
- FOSSE TOUSSES EAUX (PNEU CARBAMM)
- PUIS DE CAPTAGE
- ROBINET
- REGARD INCLINÉ
- BATTIMENT
- AMÉNAGEMENT INFÉRIEUR
- AMÉNAGEMENT SEMI-ENTERRÉ
- SURFACE EP NON-COIF SONE
- Pluviales EU
- Pluviales EU



Enquêteurs 1er passage : A. MAZERAND / M. SELT

NOM : CABINET ABP

CODE RIVERAIN : BOU_2 allée des Plantanes_Snavab

Adresse : 2 allée des Plantanes

Commune : BOUSSY-SAINT-ANTOINE

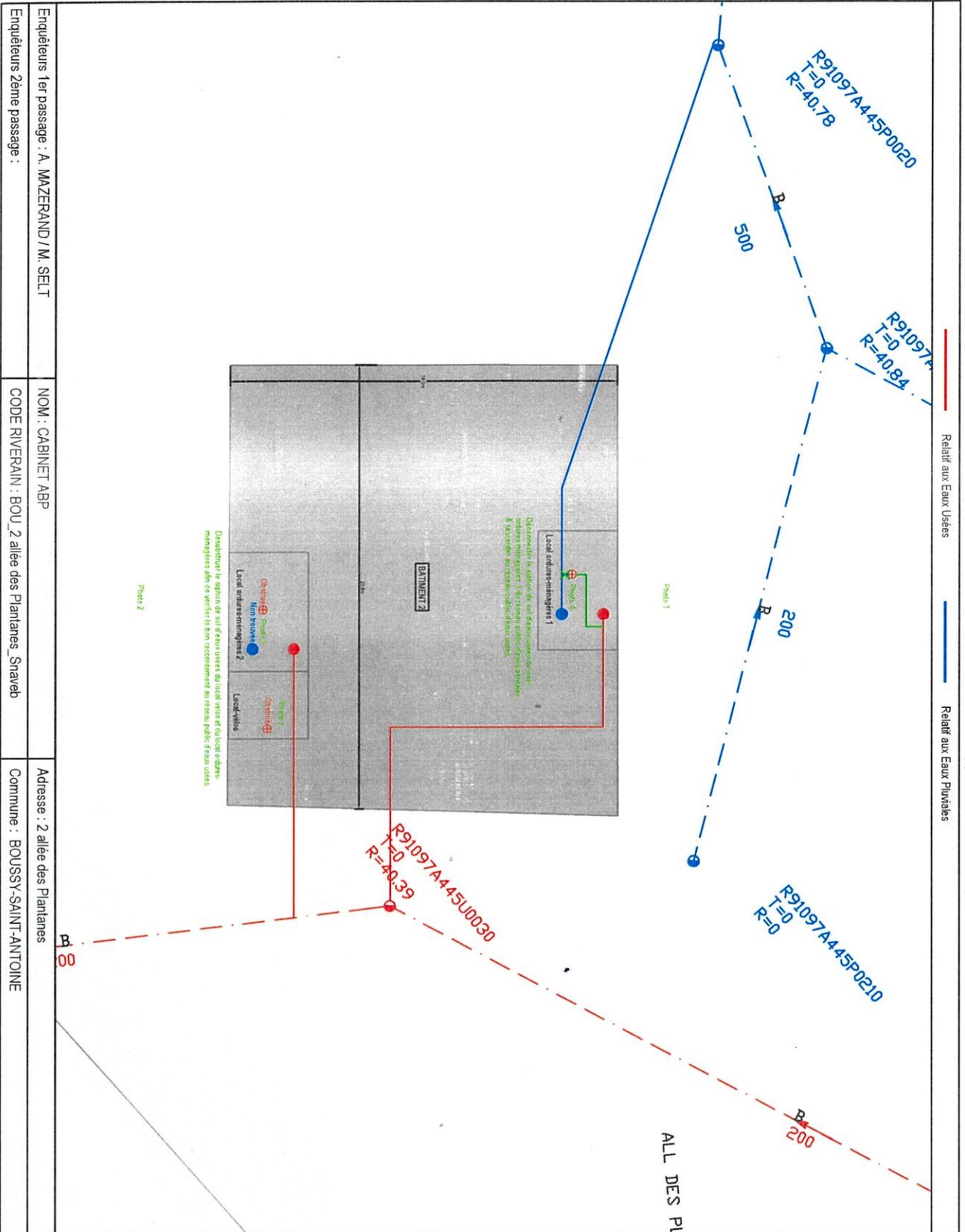
Date 1er passage : 09/03/2023

Date 2ème passage :

SCHEMA DE PRECONISATION

Ce document est un schéma de principe transmis à titre indicatif. une vérification préalablement aux travaux est nécessaire afin de localiser au mieux les canalisations ou appareils concernés par les anomalies

— Relatif aux Eaux Usées — Relatif aux Eaux Pluviales



RESEAUX PUBLICS	OUVRAGES PRIVES	SYMBLES
— Réseau EU Canal SNAVE	— Réseau EU Canal SNAVE	● COLONNE
— Réseau EP Canal SNAVE	— Réseau EP Canal SNAVE	□ BOUTE DE BRANCHEMENT
— Réseau EU du Val de Marne	— Réseau EU du Val de Marne	□ REGARD
— Réseau EU du Val de Seine	— Réseau EU du Val de Seine	⊕ SIPHON
— Réseau EU du SNAVE	— Réseau EU du SNAVE	⊕ POMPE DE PRELEVAGE
— Réseau EU de SNAVA	— Réseau EU de SNAVA	⊕ CLAPET ANTI-RETOUR
		□ GRILLE
		□ REGARD A STATIONNEMENT
		□ BOUTE DE BRANCHEMENT A STATIONNEMENT
		□ SEPARATEUR A HYDROCARBURE
		○ COUTURE
		○ PUIS D'INTEGRATION
		Y REJET ENTERRE
		Y REJET SURFACE
		Y OGIVAN
		□ CUVES
		□ BOUTE DE BRANCHEMENT MOITE
		□ BAC DESAISSELER
		□ FOSSE SEPTIQUE
		□ FOSSE TOUTES EAUX
		□ AUTRE CUVES (POIL, CARRIAGE)
		□ PUIS DE CAPAGE
		□ ROBINET
		□ REGARD INCTEIVME
		□ BATIMENT
		□ AMENAGEMENT IMPERMABLE
		□ AMENAGEMENT SEMIPERMABLE
		□ SURFACE EP NON-COUCHE
		— Prévisionnaire EU
		— Prévisionnaire EP

Enquêteurs 1er passage : A. MAZERAND / M. SELT
 Enquêteurs 2ème passage :
 NOM : CABINET APP
 CODE RIVERAIN : BOU_2 allée des Plantanes_Snaveb
 Adresse : 2 allée des Plantanes
 Commune : BOUSSY-SAINT-ANTOINE
 Date 1er passage : 09/03/2023
 Date 2ème passage :